

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Québec, 10.—L'honorable juge L. B. Caron a rendu jugement, ce matin dans une cause importante, celle de MM. Robillard et Caron, M. P. P., contre le gouvernement local, pour \$6,000.

On se rappelle que les demandeurs avaient passé un contrat avec le gouvernement local et le chemin de fer du Nord, qui s'engageaient à leur fournir un certain nombre de chars pour transporter du foin aux Etats-Unis.

Les conditions du contrat n'ayant pas été remplies, il y a eu poursuite et les demandeurs ont obtenu par arbitrage la somme de \$20,000 sur laquelle ils ne requèrent que \$14,000. Ils intèneront une nouvelle action de \$6,000 et ils viennent d'obtenir gain de cause.

Québec, 13.—M. Gustave Joly, le plus jeune fils de l'honorable M. Joly, a subi avec succès son examen pour l'admission à l'école militaire de Kingston.

Ampleman, le garde-magasin de la maison Garneau et Cie, qui a été déclaré coupable de vol, a été condamné, ce matin, par le juge Chauveau, à quatre ans de pénitence.

Le gouvernement provincial va contester la constitutionnalité de la loi concernant les licences adoptée par le parlement fédéral.

EUROPE

Paris, 10.—On rapporte qu'il y a eu deux cas de choléra dans la Transylvanie.

Un navire de Marseille est arrivé à Port Mahon aujourd'hui, avec deux cas de cette maladie à bord.

Marseille, 10.—Vingt-six décès. Londres, 10.—Les personnes arrivant ici des ports étrangers sont soumises à un sévère examen médical.

Les personnes qui seront jugées atteintes de maladies contagieuses seront dirigées sur l'hôpital de Gravesend.

Un vaisseau ayant son bord des officiers de la quarantaine croise dans la Manche avec ordre d'accoster les navires se rendant à Cardiff, principalement ceux qui viennent des ports de France ou d'Espagne.

Il est question d'établir une quarantaine sur l'île de Lund, à l'entrée du canal de Bristol.

Londres, 10.—La rumeur qu'il y aurait eu des cas de choléra à Rome, Viterbe et Livourne, est démentie.

New Bloomfield, 2 janvier 1880.—J'ai souffert pendant les cinq dernières années d'une dérangéation très forte et générale. J'avais entendu parler des Amers de Houblon; j'en ai pris quatre bouteilles et elles m'ont fait plus de bien que toutes les prescriptions des médecins et les autres remèdes que j'avais pris auparavant. Je suis pauvre et vieux, mais je dois vous bénir pour le soulagement que votre remède m'a apporté et pour m'avoir débarrassé des tourments des docteurs; j'en ai eu quinze qui m'ont soigné. L'un m'a donné sept onces de solution d'arsenic, un autre m'a tiré quatre onces de sang. Tout ce qu'ils me disaient c'était que j'avais une maladie de la peau. Maintenant après avoir pris mes quatre bouteilles, ma peau est nette et douce comme auparavant. HENRY KNOCH.

Henry Knoch.

Essayez mon Café Oscar McDONELL 101 RUE RIDEAU.

QU'EN FERONS-NOUS?

On pourrait écrire un chapitre intéressant sur les différents moyens que l'on emploie pour soulager les maladies. On pourrait citer des cas nombreux d'amputation d'oreilles pour se débarrasser des cors; c'est un remède radical, bien sûr, mais qu'on hésite à adopter. Le sage emploiera un moyen plus doux et plus sûr en se servant de l'extripateur sans douleur des cors de Putnam. Il ne fait jamais, agit sans causer de douleur et coûte peu. Soyez en garde contre les contrefaçons dangereuses. Sûr, inoffensif et sans douleur. Polson & Cie., propriétaires, Kingston, Ont.

CUEILLETES DU REPORTER

Le poisson frais se vendait très cher sur le marché de la basse-ville, ce matin.

Le vapeur Gâtineau a été nolisé pour transporter les orangistes de Manotick à Ottawa, demain.

Les échevins Cherry et Gordon ont visité, ce matin, les travaux de la municipalité entre le Château-d'eau et la rue Wellington.

Monsieur le docteur Prévozt a transporté son bureau au No 132 rue Daly, entre les rues Cumberland et King. 3 juillet—15in.

Le chef Young fait réparer les lampes au clair de lune par les membres du département du feu et de l'éclairage.

Deux constables ont été placés le long du canal Rideau pour surveiller les gamins qui s'amusaient à insulter les passants le soir.

Hanlan, le champion du monde, a accepté le défi de William Beach pour une course à la rame de trois milles sur la rivière Paramatta, Australie, pour un pari de \$5,000.

La police a arrêté, hier soir, sur la rue Sparks, un jeune homme appartenant à une famille respectable d'Ottawa, sous accusation d'avoir insulté une femme sur la rue, à 8 heures du soir.

Ce n'est pas la musique du 43ème bataillon qui a été engagée pour la célébration du 12 juillet à Ottawa. La musique qui paraîtra, demain, est composée de plusieurs membres du corps de musique des gardes du gouverneur, de celui des franc-maçons et de deux ou trois musiciens seulement de la musique du 43ème.

Un jeune homme du nom de William McFarlane bien connu de la police est entré, hier soir, vers 9 heures, dans la cave de l'épicerie tenue par M. J. B. C. Dunn, coin des rues Dalhousie et Saint-André. Il était en train de voler une quantité de marchandises qu'il avait déjà amassées lorsqu'un employé de l'épicerie descendit dans la cave et trouva le voleur qui saisit à la gorge, mais celui-ci réussit à s'évader. La police est sur ses traces.

AFFAIRE OLIVER-GIBLIN

L'affaire Oliver Giblin, à Québec—qui a préoccupé pendant quelque temps l'attention publique—a reçu son dénouement.

Dans un jugement très élaboré, Son Honneur le Recorder Déry a analysé les témoignages, cité les textes de la loi qui se rapportaient à l'offense et défini la responsabilité de chacun.

Le sergent Giblin—d'après le Recorder—n'était point justifiable d'arrêter Oliver.

N'étant pas en devoir ce jour-là, Giblin qui prétendait avoir vu se commettre des choses contraires à la moralité publique, n'avait d'autre ligne de conduite à tenir que celle-ci: faire part à ses chefs du délit et ceux-ci auraient pu lui donner l'autorisation d'agir.

Il n'a pas été prouvé que Giblin fut sous l'influence de la boisson lorsqu'il a assailli M. Oliver en compagnie de Bresnahan.

M. le Recorder trouve également que les nommés Giblin et Bresnahan avaient tenu une conduite injustifiable en se portant à des voies de fait sur M. Oliver. Ils l'ont battu avec une rare brutalité.

Pour ce fait, Giblin est condamné à une amende de dix piastres et les frais ou un mois de prison et Bresnahan à trente piastres d'amende et aux frais ou deux mois de prison.

Quant à l'autre point—si le défendeur s'est réellement rendu coupable de l'offense dont il est accusé,—la preuve est incomplète.

M. Oliver et sa femme qui ont été entendus comme témoins, ment le fait, tandis que Giblin et Bresnahan affirment.

M. le Recorder en conclut que deux des quatre témoins doivent nécessairement se parjurer dans cette cause.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Garra Ottawa, 11 juillet 1884.

James Irvine, trouvé ivre-mort sur la voie publique, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison.

George Fitzsimmons, trouvé errant sur la voie publique, à 2 heures du matin, est condamné à \$5 d'amende et \$1 de frais ou huit jours de prison.

M. Laroque, accusé d'ivresse, est condamné à \$3 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Léopold Valois, accusé d'avoir commis un assaut indécent sur 11 personnes d'un enfant de 5 ans, du nom de Verdon; cause remise à lundi.

James Liddy, accusé d'avoir insulté une femme du nom de Corbett; cause remise à huit jours.

Napoléon Souviens, accusé de garder un chien sans licence, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Henry Vicks, accusé de la s'en aller ses vaches dans les rues, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Broc Rossignol, accusé d'infraction aux lois municipales; cause remise à demain.

Suzan McQuire, accusée d'ivresse, est acquittée après avoir passé huit jours en prison.

Une cause pour insulte commise sur la rue Sparks, hier soir, est déboutée.

M. Wills, agent d'immigration, accusé d'avoir refusé de remettre plusieurs valises contenant des marchandises appartenant à une servante immigrante, parce qu'elle s'était engagée dans une famille canadienne-française, a été condamné à remettre toutes les valises et à payer les frais en sus.

AVIS SPECIAUX

Encore un assaut.—L'empression que nous avons déjà constatée parmi les visiteurs venant à Ottawa à se porter en foule au restaurant populaire tenu par M. G. Gratton, en face de la gare Union, a été encore une fois le sujet d'une méprise de la part de la police. Un d-s jours de la semaine dernière, l'engorgement était tel que la police a cru à un assaut et s'est portée à l'intérieur; mais tout se passait avec un ordre parfait; les nombreux patrons du restaurant étaient servis à tour de rôle avec la plus grande rapidité, et tous n'avaient que des louanges à faire des mets, des vins, et de cigares, qui sont toujours d'excellente qualité.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pillules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'équale. Elle est entièrement différente d'une autre espèce de composée de gomme d'épingle, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce. En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

A VENDRE

Un emplacement avec maison, situé dans le village de Pointe Gâtineau, à trois arpents de l'église, sur le grand chemin. Conditions très faciles. S'adresser à JOHNNY HAMAN, s'nr., Pointe Gâtineau. 7 juillet, 1884.

VER SOLITAIRE

Un éminent savant allemand a récemment découvert un "spécifique certain" extrait d'une racine, contre le ver solitaire. Le remède est agréable à prendre et n'affaiblit pas le patient, mais il a un effet magique sur le Ver Solitaire qui se détache de sa victime et passe facilement et tout entier, avec la tête, et étant encore en vie. Un seul médecin s'en est servi, dans plus de 400 cas, sans qu'il ait manqué une seule fois de produire son effet. Succès garanti, on n'exige aucun paiement avant que le ver ne soit sorti tout entier. Envoyez un timbre et vous recevrez une circulaire donnant les conditions.

HEYWOOD & Cie.

19 Park Place, New York. 1 juillet 1884.

C'est le bon moment

J'OFFRE UNE REDUCTION GENERALE SUR TOUS LES CHAPEAUX ACTUELLEMENT EN MAGASIN C'EST LE MOMENT D'EN PROFITER

J'ai aussi un assortiment complet de Pardessus en Caoutchouc, Parapluies, etc.

H. L. COTE

128, Rue Rideau N. B.—Assortiment nouveau d'ouvrages faits par les sauvages.

Horaires des Chemins de Fer

OTTAWA

PACIFIQUE CANADIEN.—Départ pour l'Ouest: express 10 45 a.m.; express 12.25, 3.45, 10.30, p. m. Pour l'Est: train régulier, 8.15, a. m.; 6.50 p. m.; train rapide, 4.45 p. m.

ATLANTIQUE CANADIEN.—Départ des Chaudières, 7.45 a. m. à 35 p. m. Le départ de la gare de la rue Elgin a lieu 15 minutes plus tard.

L'expérience, la persévérance le comptant et l'énergie. DOIVENT L'EMPORTER.

LA GRANDE VENTE DE MODES D'ÉTÉ se continuera pour quelques jours seulement, chez A. WOODCOCK.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX NUS & GARNIS est chez L'HOMME MODISTE.

LOT SPÉCIAL DE PARASOLS DOUBLES se vendant rapidement à \$1.50. Valeur \$2.75. Voyez les au numéro 39 Rue Sparks.

Je n'ai aucune intention d'abandonner les affaires. Avec un assortiment complet de modes et ayant l'appui des dames d'Ottawa, je continuerai mon œuvre quand même cela prendrait dix saisons.

LOTTERIE NATIONALE

DE COLONISATION

(Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict. ch. 36.)

M. le curé A. LABELLE, Directeur. S. E. LEBEVRE, Secrétaire. C. H. A. GUILMOND, Agent-Général.

Valeur des lots.....\$50,000.00 GROS LOT: Un immeuble d'une valeur de \$10,000.00 Et 1,920 autres lots.

PRIX DU BILLET \$1.00

Un escompte de 5 p. c. est accordé sur 10 billets, 10 p. c. sur 50 billets et 15 p. c. sur 100 billets.

Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au Bureau, No. 17, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

On demande des sous-agents. 5 Juillet



LES MILLE ILES FLEUVE ST LAURENT

VENDREDI, 25 courant, on vendra par échant, à 2 heures de l'après-midi, à la maison de douane de Gananoque, des baux pour vingt années (renouvelables) pour certaines îles du groupe ci-dessus, dont quelques-unes sont situées dans le voisinage de Gananoque dans le comté de Leeds, Ont., et d'autres près de "Fiddler's Elbow", dans le "Raf Channel" et près de "Westminster Park"; toutes sont bien choisies pour leur beauté et leur position.

Chaque acheteur n'aura pas droit à plus d'une île, et la première année de loyer devra être payée à un officier de ce département qui sera présent au lieu et au temps indiqués, sans quoi l'île sera immédiatement remise aux enchères.

On peut voir une carte des îles en question et les conditions des baux en tout temps pendant les heures de bureau, à partir de ce jour jusqu'à la date de la vente, sur demande faite au bureau de la douane à Gananoque et à Brockville, au bureau de poste de Rockport, ou à ce département.

L. VANKOUGHNET, Député du Surintendant Général du Département des Sauvages, Ottawa 8 Juillet 1884

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumus, la Toux, la Coque luche et toutes les maladies des Poumons.

PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa. 14 mai

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884



ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senecal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire.

LA COMPAGNIE DU Chemin de Fer Canadien et Pacifique

REGLEMENT DES TERRES La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres. Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement de culture.

LES SECTIONS RESERVEES le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:

Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant, et le balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance. Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-5/8

GRAND Magasin de Meubles L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger. Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRES MODERES. 1er Oct. 1883

Voitures pour Enfants

Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

LA SANTE UN DEVOIR

LA MALADIE UN CRIME!

AMERS MANDRAGORES

Dr. BAXTER.

Le SEUL REMEDE VEGETAL

CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appetit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc.

PRIX, 25 cts. la BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa. 15 mai 1883.

JOS. SENECAL, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

CORN DES RUES York et Dalhousie, OTTAWA. CERCUEIL GLACIERE Pour conserver les corps en été, fourni gratis.

TAPIS, TAPIS etc.

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA. Ayez le plus grand assortiment, les meilleurs tapis, et les plus bas prix en fait de Trelarts, Rideaux, Corniches, Pôles, Garniture et Meubles de toute sorte, à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA.

148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie.

Ottawa, 17 Déc. 1883.

E. VEZINA

Bijoutier et Horloger No. 536, Rue Sussex, OTTAWA.

Assortiment complet de Bagues, Anneaux, Épines, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIE PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés.

AGENT pour la célèbre montre Waltham. E. VEZINA, Porte voisine du VARETTY HALL. 1er déc, 1883

ABONNEMENT

Un an d'avance, par do do qu... do do un... Edt. Hebdomadaire, pa

LA SOCIÉTÉ

LE CA

Ottawa et Hull.

QUESTION

Les dépêches télégraphiques disent que la guerre et la Chine est à table. On dit, alliance entre l'Portugal, et la la Chine et l' cette dernière secours de la guerre. Les Chinois ont déjà, dit on, un million de dollars chinois et se proposent encore un autre d'achatement.

Le comité des élections est appelé à régler la question assez minime de vote de nos fin. Il s'agit d'établir une ville d'Ottawa au nord, conjointement du comté de Carleton. L'entretien des prisons du comté de Carleton a été confié à la justice et jurés.

Par un arrangement piré en 1882, la payé depuis quatre \$6,500 par année. été fixée à un chiffre de considération de n'exister plus au Hier, à une sévérité finances à laquelle les échevins En Lewis, cette question avec un délégué comté de Carleton de nommer des blir la part que lité aura à payer

Cleveland a été démocrate à la cond tour de ser. La convention prononcée aussi jorité contre l'ac tique protection résumé le pro qui a été adrevenu ne devasomme nécessai tion des affaires républiques sou rpi et le nor réformé du ser tion de l'Eglise cation libre d'au munes; rappel réglementant le tion de lois facilit d'unions ouvriè l'immigration c empêcher qu'un puisse être jugé étranger pour sur le sol amer du Mississipi voies d'eau, et dans les lois de Certains poin sont bons, mais est facile de v vue des principe le parti démoc Unis ne vaut q parti républica républicaine es la moelle par l sur l'éducation l'Eglise et de l'